

DOSSIER DE PRESSE

Paris, 1^{er} mars 2022

[MONKIT.DÉPISTAGE-COLORECTAL.FR](https://monkit.dépistage-colorectal.fr) :

LE SITE POUR COMMANDER ET RECEVOIR CHEZ SOI SON KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le Ministère de la Santé et des Solidarités, l'Assurance Maladie, l'Institut national du cancer et la Mutualité sociale agricole annoncent la mise en ligne du site monkit.dépistage-colorectal.fr.

Dès le 1^{er} mars, dans le cadre du programme national de dépistage du cancer colorectal, les femmes et les hommes de 50 à 74 ans, munis de leur invitation qui leur est adressée par leur Centre Régional de Coordination des dépistages des Cancers, pourront commander, leur kit de dépistage directement en ligne et le recevoir chez eux.

Chaque année, le cancer colorectal touche 43 300 personnes et est la cause de plus de 17 000 décès. La participation à ce dépistage demeure cependant très faible : sur la période 2019 - 2020, seul 28,9 %¹ de la population cible a réalisé ce dépistage. Pourtant, dans 90 % des cas le cancer colorectal peut être guéri lorsqu'il est détecté à un stade précoce. Diagnostiqué à un stade plus avancé, son traitement est plus lourd et plus contraignant et ses résultats incertains.

La mise en ligne de ce site vise à faciliter et diversifier les modalités d'accès au test de dépistage déjà accessible pour le patient chez son médecin généraliste, un gynécologue, un hépato- gastroentérologue, un médecin d'un centre d'examen de santé du régime général de l'Assurance Maladie. Son objectif est de favoriser la participation de la population cible à ce dépistage qui sauve des vies.

¹ <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/cancers/cancer-du-colon-rectum/donnees/#tabs>

• COMMENT RECEVOIR MON KIT ?

monkit.depistage-colorectal.fr : pour recevoir son kit de dépistage à domicile sous 15 jours. Le site de commande en ligne permet, en 4 étapes, de commander le kit de dépistage du cancer colorectal et de le recevoir chez soi dans un délai de 15 jours ouvrés

LOGOS: RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, INSTITUT NATIONAL DU CANCER, L'Assurance Maladie

PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

JE COMMANDE MON KIT

ACCUEIL MODE D'EMPLOI DU TEST QUESTIONS FRÉQUENTES CONSULTER MON RÉSULTAT ↔

Un test simple et rapide qui peut me sauver la vie

Le test de dépistage du cancer colorectal permet de détecter la présence de sang dans les selles. Le dépistage permet de repérer un polype avant qu'il n'évolue en cancer, ou de détecter un cancer à un stade très précoce pour augmenter les chances de guérison. Ce test est recommandé tous les 2 ans pour les femmes et les hommes de 50 à 74 ans, sans symptôme, ni antécédent.

LOGOS: RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, INSTITUT NATIONAL DU CANCER, L'Assurance Maladie

PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

JE COMMANDE MON KIT

ACCUEIL MODE D'EMPLOI DU TEST QUESTIONS FRÉQUENTES CONSULTER MON RÉSULTAT ↔

Je commande mon kit de dépistage

- 1 IDENTIFICATION
- 2 QUESTIONNAIRE
- 3 COORDONNÉES
- 4 VÉRIFICATION

Pour commander un kit de dépistage en ligne, il faut renseigner :

1 – des éléments d'identification : nom, prénom, date de naissance et numéro d'invitation : ce numéro personnel est indispensable à la commande en ligne. Il figure sur le courrier adressé à chaque personne concernée par le dépistage. Sans celui-ci, la commande n'est pas possible. Si le courrier a été égaré, le numéro peut-être demandé en s'adressant au centre régional de coordination du dépistage des cancers ([retrouver les coordonnées des centres régionaux](#)).

2 – un autoquestionnaire : celui-ci permet de s'assurer que le test immunologique est l'examen de dépistage adapté. En effet, si la personne a des symptômes ou des antécédents personnels ou familiaux de maladies touchant le côlon ou le rectum, il lui sera recommandé de consulter son médecin...

3 – ses coordonnées : une fois les 2 premières étapes validées, la personne indique ses coordonnées pour l'envoi du kit, les références de son médecin pour l'envoi du résultat du test et indique s'il souhaite être relancé.

4 – vérifier ses données : cette dernière étape permet de vérifier que toutes les informations saisies sont correctes afin de valider la commande et de déclencher l'envoi.

Le site propose également d'autres fonctionnalités :

- l'accès au [mode d'emploi vidéo du test de dépistage](#), sous-titré et en langue des signes, qui détaille de façon pédagogique les différentes étapes de sa réalisation ;
- une « **foire aux questions** » pour répondre aux interrogations les plus fréquentes ;
- un accès direct et sécurisé au résultat de son test de dépistage.

• LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL EN PRATIQUE

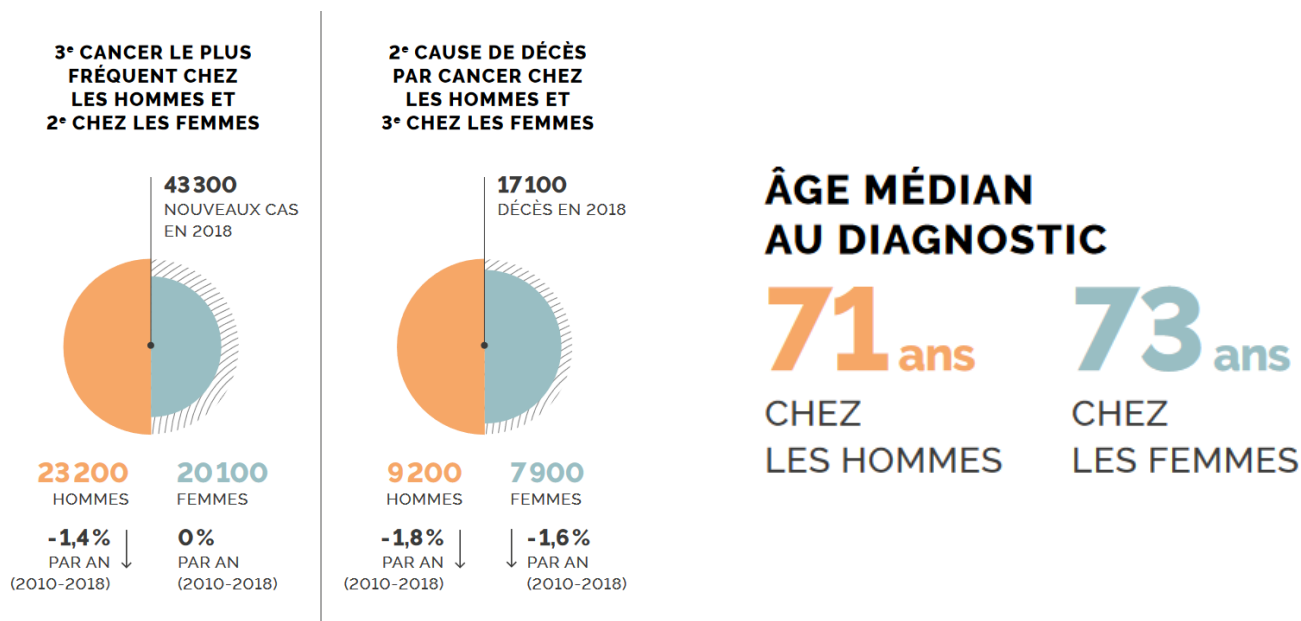
Le programme national de dépistage s'adresse **aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans** sans symptôme ni antécédent de maladies touchant le côlon ou le rectum.

Tous les 2 ans, la population âgée de 50 à 74 ans est invitée, par courrier, à réaliser un test de dépistage.

Le test de dépistage permet de **repérer un cancer à un stade débutant et de le soigner avec des traitements moins lourds**. Dans ce cas, le cancer peut être **guéri dans 9 cas sur 10**. Détecté à un stade plus avancé, le traitement sera plus lourd et plus contraignant avec des résultats incertains. Le test de dépistage peut également permettre de **détecter un polype et de l'enlever**, lors d'une coloscopie, **avant qu'il ne devienne un cancer**.

Le test simple d'utilisation, qui s'effectue à domicile, est pris en charge à **100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais**. En plus de la commande en ligne, ce test peut être remis par le médecin généraliste, les gastroentérologues, les gynécologues et les médecins d'un centre d'examen de santé du régime général de l'Assurance Maladie. Cette mise à disposition sera, courant 2022, élargie aux pharmacies.

Le cancer colorectal : chiffres clés²



Liens utiles :

- accéder au site de commande en ligne monkit.depistage-colorectal.fr ;
- accéder au [mode d'emploi vidéo du test de dépistage du cancer colorectal](#) ;
- accéder au dossier d'information sur le dépistage du cancer colorectal ;
- accéder aux films d'animation :
 - [dépistage du cancer colorectal : qui ? Quand ? Comment ?](#)
 - [cancer colorectal, pourquoi se faire dépister ?](#)

² [Panorama des cancers en France. Édition 2022](#). Institut national du cancer, février 2022.

• LES PARTENAIRES

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr [twitter](#)

À propos de l'Assurance Maladie

Depuis 75 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs, répartis sur l'ensemble du territoire au sein de la Caisse nationale et des 102 caisses primaires d'assurance maladie, des 16 directions régionales du Service médical, des quatre caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et de la caisse de sécurité sociale (CSS) dans le cas de Mayotte, des 20 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et des 13 unions de gestion des établissements de caisse d'Assurance Maladie (Ugecam) qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous : AGIR ENSEMBLE, PROTEGER CHACUN.

À propos de la MSA

La MSA est le deuxième régime de protection sociale en France, avec 27,4 milliards de prestations versées à 5,4 millions de bénéficiaires. La MSA est l'interlocuteur privilégié des populations agricoles, qu'il s'agisse des non-salariés (chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, collaborateurs d'exploitation et aides familiaux) ou des salariés de la production, des coopératives et des services agricoles. Elle assure leur couverture sociale et celle de leurs ayants droits par le versement de toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre sur les cinq branches de la sécurité sociale mais également le recouvrement des cotisations. En complément de sa mission de service public de la sécurité sociale, elle mène des actions à caractère sanitaire et social et prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels. Son organisation en guichet unique facilite la vie quotidienne des assurés, simplifie leurs démarches et permet une prise en charge personnalisée, adaptée à leur situation. La MSA propose, dans le prolongement de son cœur de métier, une offre de services sur les territoires – non exclusivement réservée à des publics agricoles – qui participe à l'attractivité du milieu rural et au maintien du lien social. La MSA dispose d'un lien privilégié avec ses adhérents qui repose sur les valeurs du mutualisme : la solidarité, la responsabilité et la démocratie sociale. Il est incarné par 13 760 délégués cantonaux élus par eux et parmi eux, pour les représenter durant cinq ans.

Contacts presse :

Institut national du cancer
Responsable des relations media
– Lydia Dauzet
presseinca@institutcancer.fr
01 41 10 14 44//06 20 72 11 25

**Caisse nationale de l'Assurance
Maladie**
Perrine Carriau
Presse.cnam@assurance-maladie.fr
01 72 60 17 64

Direction générale de la Santé
Presse-dgs@sante.gouv.fr

**Caisse centrale de la mutualité so-
ciale agricole**
Elora Bayon
bayon.elora@ccmsa.msa.fr
01 41 63 77 77